

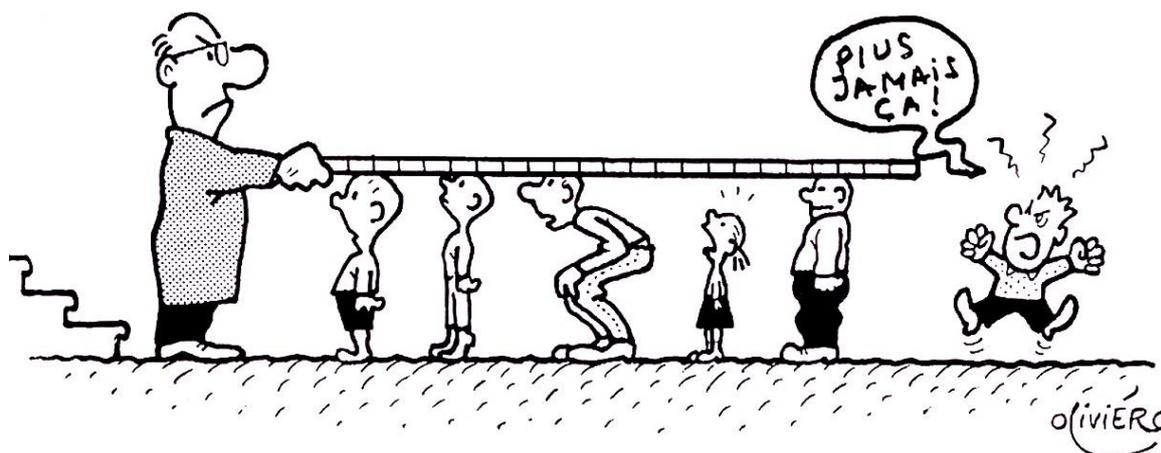


ACADÉMIE
DE NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Manche

Comprendre, réagir et prévenir : la Difficulté à Expression Comportementale



Juin 2023

Recommandations pour prévenir les comportements indésirables
et propositions pour réussir la scolarisation
d'un élève présentant des Difficultés à Expression Comportementale

Actualisation du protocole départemental de la Manche :



« Comportements d'élèves, prévenir et gérer »
(I. FRIGOULT, V. LAISNEY, L. GOURIOU ; Février 2016)

Principales références :



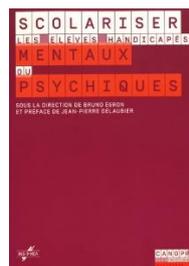
Franck RAMUS
(Directeur de recherche en Sciences Cognitives, CNRS)



Steve BISSONNETTE
(Docteur en Philosophie et en Psychopédagogie, Têluq)



Stéphane SARAZIN
(Coordonnateur Pédagogique d'ITEP et formateur pour l'INSHEA)



Bruno EGRON
(IEN ASH, Conférencier)

Préambule

Un élève de votre école présente des **Difficultés à Expression Comportementale** (ou **Trouble du Comportement**, si diagnostiqué). Vous vous questionnez sur les réactions à avoir ou à éviter, les aménagements à mettre en place...

Avant toute chose, en présence de ces élèves qui nous déstabilisent, il est très **important de ne pas se sentir personnellement visé** par leurs comportements.

- ↪ On a le **droit d'être déstabilisé...**
- ↪ On peut avoir **peur de perdre le contrôle**, de soi, de la classe...
- ↪ Les **violences** observées ou vécues **font peur**
- ↪ **Réagir en renforçant le cadre ne suffit pas...**

L'enseignant en difficulté peut parfois s'isoler parce qu'il se remet en cause professionnellement voire parce qu'il est touché personnellement. **Le soutien actif de l'équipe pédagogique de l'école est indispensable !**

Table des matières

Préambule	3
Introduction.....	6
1 Eléments de compréhension des élèves présentant des Difficultés à Expression Comportementale (DEC)	8
1.1 Comment s'exprime la difficulté à expression comportementale ?	8
1.2 Comment expliquer ces expressions comportementales ?.....	8
1.3 Les liens entre les difficultés ou les troubles et leurs manifestations.....	8
1.4 Le comportement : définition.....	8
2 Réagir aux comportements indésirés modérés.....	9
2.1 Réactions indirectes pour décourager les comportements problématiques.....	9
2.2 Réactions directes face aux comportements inappropriés	9
3 Les interventions préventives : suffisant pour 80% des élèves, indispensable pour tous	10
3.1 Des relations positives, de confiance	10
3.2 Un environnement sécurisant et prévisible	10
3.2.1 Définir et enseigner les comportements attendus.....	10
3.2.2 Avoir des attentes comportementales accessibles par l'élève.....	12
3.2.3 Établir des routines (notamment pour les transitions !).....	13
3.2.4 Animer la classe avec un rythme soutenu et selon des modalités variées	13
3.3 Un encadrement explicite et bienveillant des élèves.....	13
3.3.1 Rappeler / annoncer régulièrement les attentes comportementales	13
3.3.2 Réaliser une supervision constante	14
3.3.3 Se déplacer dans la classe, en particulier vers les élèves qui s'agitent	14
3.3.4 Placer les élèves difficiles et/ou en difficulté proche de soi.....	14
3.3.5 Utiliser un système de récompenses individuelles et collectives.....	14
3.3.6 L'évaluation	15
3.4 Structurer l'organisation spatio-temporelle de la classe, « ordonner rigoureusement ».....	15
3.4.1 Une organisation et structuration temporelle partagée	15
3.4.2 Un aménagement de classe facilitateur	16
3.4.3 Une organisation matérielle et pédagogique	17
3.4.4 Mesures particulières personnalisées	17
3.5 Le recours à des stratégies d'enseignement efficaces	18
3.5.1 Prise en compte des fonctions exécutives et leurs conséquences sur les apprentissages	18
3.5.2 Conseil coopératif ou conseil de classe	19
3.5.3 Impliquer les autres élèves : le tutorat.....	19
3.5.4 Pédagogie de projet.....	19
3.5.5 Adapter les aides	19
3.5.6 Adapter les démarches et adapter son langage	20
3.5.7 Les domaines du socle	20

4	Observation et regard extérieur : éviter l'isolement !	23
4.1	L'observation de l'élève	23
4.2	Un regard extérieur	23
4.2.1	L'observation de l'élève par un psychologue de l'Éducation nationale	23
4.2.2	La visite du Conseiller Pédagogique de Circonscription :	24
4.3	Du recueil de données comportementales (mais pas uniquement...) vers l'aide spécialisée	24
4.4	L'aide spécialisée : les enseignants spécialisés ressources	24
4.5	Fonction ressource des ESMS	25
5	Dispositif de gestion d'un élève en situation de crise	26
5.1	Identification de l'élève concerné	26
5.2	Schéma des différentes phases de la crise	27
5.3	Description des différents phases et conduites à tenir	27
	ANNEXES	34
	Mesures de prévention	35
	Fiche synthèse	35
	Recueil de Données Organisées (ReDOr)	36
	Modalité de saisine	41
	Professeur Ressources Troubles de la Conduite et du Comportement	42
	Dispositif de gestion d'un élève en situation de crise	44
	Fiche Évènement Indésirable	50

Introduction

La scolarisation des élèves présentant des Difficultés à Expression Comportementale (DEC) met à mal le fonctionnement des écoles, des collèges et des classes. La capacité de ces jeunes à déstabiliser et à « manipuler » les adultes est forte. Elle rend nécessaire une cohérence du cadre éducatif, des attitudes et des actions de tous les adultes pour éviter qu'ils ne se glissent dans les « failles » et contradictions éducatives.

Interroger les facteurs d'amélioration du Climat Scolaire constitue une première étape. Parmi les 7 axes définis¹, une vigilance particulière pourra porter sur :

- La stratégie d'équipe (accompagnement, mutualisation pluriprofessionnelle, cohérence et cohésion, bien être des personnels...);
- La coéducation avec les familles (communication, attention portée à la parole des parents sans jugement ni injonction);
- Les pratiques partenariales (s'appuyer sur l'ensemble de la communauté éducative, les collectivités territoriales et les associations dans le cadre des instances de suivi et de concertation : ESS, équipe éducative, saisie du pôle ressource).

En pratique, les différents acteurs de la communauté éducative concernés par un élève à DEC doivent s'inscrire dans une logique d'élaboration d'un "projet commun".

Il nous faut construire un plan d'actions cohérent, concerté, permettant à cet élève-là de poursuivre ses apprentissages : « un projet pédagogique ».

Catherine FOUCAULT
Scolariser les élèves handicapés mentaux et psychiques, p128

Parmi les conditions nécessaires à son élaboration et sa mise en œuvre éclairée, citons notamment :

- La prise en compte des difficultés comportementales **dans la classe et pendant les moments de vie sociale** (repas, récréations, ...),
- L'**identification des besoins** de l'enfant ou de l'adolescent,
- Le besoin de temps et la définition de modalités de **partage des informations entre professionnels**,
- Le besoin de **formations et suivis** par des personnes ressources (Conseillers Pédagogiques, Enseignants ressources, Membre RASED),
- La définition des actions coordonnées et graduées en cas de crise (voir le protocole de gestion d'un élève en situation de crise)

¹ <https://eduscol.education.fr/976/une-ecole-engagee-en-faveur-du-climat-scolaire>

Enfin, lorsque cela est possible, il est important d'impliquer les parents (ou les tuteurs) dès le début et de s'assurer de leur collaboration, selon leurs moyens et leurs forces.

Les rencontres doivent être régulières et pas uniquement centrées sur les difficultés comportementales. Il faut aussi faire connaître les réussites et les progrès, si petits soient-ils.

A travers ce dossier, nous allons donc tenter de vous partager quelques pistes de réflexion, d'action et de prévention. Les changements qu'ils pourront occasionner prendront du temps et entraîneront de la **fatigue** et de la **lassitude**.

Dans certaines situations, les difficultés s'expriment par des comportements de très forte intensité souvent nommés "crise de colère". Alors : que faire ? Comment réagir ? faut-il être indulgent ? doit-on intervenir physiquement ?

Nous tâcherons, dans la dernière partie, de vous présenter une trame générale permettant d'élaborer un protocole de « gestion de crise » afin d'appréhender en équipe ces situations d'urgence qui devraient rester exceptionnelles.

Bonne lecture.

1 Eléments de compréhension des élèves présentant des Difficultés à Expression Comportementale (DEC)

1.1 Comment s'exprime la difficulté à expression comportementale ?

Les difficultés des élèves s'expriment de diverses manières :

- Des expressions externalisées : gestion difficile de la frustration, impulsivité, agitation, violence verbale et physique, provocation, opposition, sur-émotivité...
- Des expressions internalisées : retrait, repli, « opposition passive » ...

1.2 Comment expliquer ces expressions comportementales ?

Les comportements exprimés peuvent avoir des causes très variées : des difficultés psychologiques, des difficultés d'attention, de l'hyperactivité, un manque d'autonomie, des troubles neurodéveloppementaux, des états dépressifs...

Pour certains enfants ou adolescents les difficultés sont telles qu'un diagnostic médical pourra mentionner un **Trouble Oppositionnel avec Provocation**, un **Trouble Explosif Intermittent**, un **Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité**, un **Trouble du Spectre de l'Autisme**, un trouble de l'humeur...

1.3 Les liens entre les difficultés ou les troubles et leurs manifestations

Les comportements de ces élèves fragiles expriment « différents traits » de leur personnalité. Ils sont pour tout ou partie les révélateurs :

- D'une recherche de contrôle et de toute puissance,
- D'un défaut d'estime de soi,
- D'une peur d'apprendre,
- D'une recherche d'exclusivité relationnelle,
- D'un rapport perturbé à l'espace et au temps.

De façon générale, les difficultés d'expression comportementale sont des éléments symptomatiques de la mise en place de mécanismes défensifs, de difficultés d'expression et de régulation des émotions.

En d'autres termes, ces élèves sont des enfants et adolescents insécurisés.

1.4 Le comportement : définition

Par comportement, il faut entendre un ensemble de réactions observables à un antécédent (ce qui précède immédiatement l'observable). Les comportements sont appris par observation ou par imitation et influencés par les conséquences (récompenses ou punitions) qui l'ont immédiatement suivi.

Tous les comportements visent à obtenir ou éviter quelque chose.

Ils doivent être considérés dans l'environnement où ils se produisent.

**« Le trouble du comportement est une conduite adaptative liée à la peur.
Quand on agit, on a moins peur ! »**

Pr. Philippe JEAMMET
Médecin en neuropsychiatrie, pédopsychiatre, Paris

2 Réagir aux comportements indésirés modérés

Face à un manquement aux attentes comportementales préalablement enseignées (Cf. enseignement des comportements), l'enseignant se doit de réagir !

Le rappel du cadre, des règles et la sanction font partie des interventions correctives nécessaires à la gestion des comportements mais pas suffisantes. D'autres gestes professionnels contribuent très efficacement à la régulation des expressions comportementales indésirées.

2.1 Réactions indirectes pour décourager les comportements problématiques

1. **Contrôle par la proximité** : l'enseignant se place à proximité de l'élève qui s'agite, perturbe ;
2. **Contrôle par le toucher** : un léger contact sur l'épaule, le bras, les cheveux (attention : pas de contact sur le bas du corps !), à défaut, sur le bureau de l'élève ;
3. **Directives par signaux non-verbaux** : regard, signes de la main, de la tête ;
4. **Ignorer le comportement** gênant d'un élève et **valoriser le bon comportement** produit et observé à proximité par un autre élève.

2.2 Réactions directes face aux comportements inappropriés

5. **Rediriger** : recentrer l'élève sur la tâche demandée et rappeler du comportement attendu par une intervention verbale, brève claire, **individuelle et en privé** ;
6. **Ré-enseigner** les comportements attendus ;
7. **Proposer un choix** (prévu à l'avance) entre deux situations, tâches ou activités ;
8. **Mettre à l'écart pour observer** les élèves qui répondent aux attentes comportementales (« Montre-moi 3 élèves ») ;
9. **Discuter** avec l'élève ;
10. **Poser une sanction** (symbolique) pour stopper les comportements indésirés ;

3 Les interventions préventives : suffisant pour 80% des élèves, indispensable pour tous

La gestion des comportements en réaction est et restera nécessaire. Mais elle ne doit pas prendre le pas sur la prévention. Avec peu ou pas de prévention mais beaucoup de réaction, l'intensité des écarts de conduite va croître et, avec lui, l'inconfort, l'usure, l'épuisement de l'équipe pédagogique, de l'enseignant.

Il est donc prioritaire d'apporter beaucoup de soin et d'attention à sa pratique quotidienne en classe, notamment pour se protéger !

3.1 Des relations positives, de confiance

L'enfant avec des DEC a besoin d'un cadre relationnel bienveillant pour se lancer dans les apprentissages. L'empathie, l'écoute (de ce qu'il a à dire, de ce qu'il ressent), l'échange et l'observation sont des attitudes propices à cette relation.

L'établissement de relations interpersonnelles positives passe, également, par :

- La résolution des situations conflictuelles,
- Le développement du sentiment d'appartenance au groupe classe,
- La connaissance des élèves (**solliciter le soutien de l'environnement familial**),
- Le recours à l'écoute active,
- L'utilisation généreuse des encouragements, de la valorisation et des récompenses,
- La mise en œuvre des principes, postures et attitudes de l'enseignant, professionnels de l'éducation (lien, exemplarité, bientraitance, empathie, équité (...), maîtrise de soi, cohérence éducative, ...)

3.2 Un environnement sécurisant et prévisible

Bien que le renforcement du cadre ne soit pas suffisant, l'attention apportée à sa construction, sa stabilité tout au long de l'année sont néanmoins indispensables. Il est nécessaire de construire un cadre contenant et sécurisant.

3.2.1 Définir et enseigner les comportements attendus correspondant aux différents moments de vie scolaire

Les comportements attendus sont formulés explicitement pour constituer les règles de [bien] vivre-ensemble en classe et à l'école ou au collège.

Les règles de vie sont évolutives et construites au fur et à mesure des événements de la vie du groupe. Leur application fait l'objet de renforcement positif : il faut valoriser les bons comportements aussi minimes soient-ils. Les renforçateurs sociaux (félicitations orales et gestuelles) ou tangibles (points, smileys...) sont généreusement distribués.

Les règles sont connues, comprises, partagées. Elles sont peu nombreuses et nécessaires à la vie en société. Elles sont positives (elles décrivent une action à faire plutôt qu'à ne pas faire), raisonnables, sécurisantes et favorisent la responsabilisation de l'élève. Elles garantissent un traitement équitable.

Leur explicitation est réalisée en apportant aux élèves les réponses aux questions suivantes :

Exemple pour les temps de transition et les déplacements :

① **Quoi enseigner ?** Identifier les valeurs, les comportements désirés et indésirés

Exemples positifs montrés et pratiqués par les élèves	Exemples négatifs montrés par l'adulte uniquement
<p>Être respectueux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Je garde mes mains et mes pieds pour moi ; ✓ Je me déplace en silence ; ✓ Je garde un espace entre moi et l'autre dans un rang. <p>Être responsable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Je fais ce que l'enseignant demande immédiatement ; ✓ Je range le matériel dont je n'ai pas besoin ; ✓ J'apporte uniquement le matériel requis. <p>Collaborer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Je laisse ma place propre. 	<p>Être irrespectueux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Je touche les autres, je pousse les autres, je donne des coups de pied ; ✗ Je parle, je crie ; ✗ Je touche l'élève devant ou derrière moi. <p>Être non responsable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Je fais autre chose que ce que l'enseignant demande. Je niaise, je traîne mes bottes ; ✗ J'ai sur mon bureau du matériel non nécessaire ; ✗ J'apporte du matériel non nécessaire. <p>Ne pas collaborer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Je ne ramasse pas mon endroit. Je fais des marques ou des dessins sur mon bureau.

② **Pourquoi enseigner ?** Raisonement pour enseigner les comportements désirés

↳ **Pour avoir le maximum de temps pour apprendre**

③ **Comment et quand enseigner ?** Pratiquer / activités de jeu de rôle

- Démonstration par l'adulte des exemples positifs et négatifs dans la ou les activités visées ;
- Discuter avec les élèves des exemples positifs et négatifs ;
- Pratiquer en contexte réel avec tous les élèves les exemples positifs seulement !
- Demander à quelques élèves de pratiquer les exemples devant les autres ;
- Donner une rétroaction sur les pratiques des élèves.

④ **Réaffirmer les comportements attendus**

- Apposer les affiches des attentes comportementales ;
- Rappeler aux élèves les différentes attentes des activités en lien avec les valeurs lorsque nécessaire et de façon proactive et préventive (précorrections) ;
- Rappeler les attentes comportementales aux moments stratégiques de l'année (prévention).

⑤ **Vérifier les progrès des élèves**

- Reconnaître les comportements attendus en utilisant des renforcements verbaux le plus souvent possible ;
- Remettre des renforcements tangibles pour reconnaître les comportements attendus.

Ainsi construites, les règles de vie constituent un moyen de sécuriser l'enfant/l'adolescent en définissant ses droits (« avoir le maximum de temps pour apprendre ») et les devoirs (en termes de comportements attendus).

Autres exemples de formulation :

- J'ai le droit de me déplacer dans la classe mais je dois le faire en marchant (*interdit de courir en classe*).
- J'ai le droit d'apprendre dans le calme donc je dois chuchoter pour discuter avec mon voisin et ainsi ne pas déranger les autres.

3.2.2 Avoir des attentes comportementales accessibles par l'élève, donc adaptées à sa situation

Comme tout apprentissage, l'enseignant évalue ses élèves et leur rend compte de leurs progrès. En ce sens, la mise en place des contrats de comportements en ciblant quelques conduites à améliorer sur une période définie contribue à donner des repères aux élèves (et à leurs parents)

Le contrat de comportement est discuté avec l'élève, signé par l'enseignant, l'élève et les parents. Il est transmis selon une fréquence définie par l'enseignant.

Il définit les actions de chacun : comportements attendus clairement identifiés et ciblés, aides apportées pour l'enseignant. Il peut également mentionner le soutien par l'enseignant et des camarades, la durée de sa validité et sa date de renégociation.

Exemple simplifié pour un élève de Grande Section :

5 comportements maximum

Les réussites de la semaine !

Document pour 1 semaine
Reconductible 2 à 3 fois

	Lundi 23 Janvier	Mardi 24 Janvier	Jeudi 26 Janvier	Vendredi 27 Janvier
Je m'applique pour faire mon travail.	😊😊😊	😊	😊😊	
Je me tiens correctement (Je ne m'allonge pas).	😊	😊😊		😊
Je lève la main pour demander la parole.	😊	😊😊😊	😊😊	
Je ne fais pas de bruit gênant.	😊😊	😊	😊😊😊	
Je fais attention à mes camarades.	😊😊	😊😊	😊	

Exemple pour un élève de cycle 3 :

Cette semaine, (.../.../... au .../.../...)

Dans la classe...		
Je m'engage à attendre mon tour pour parler et ne pas parler en même temps que les autres.	Je m'engage à lever la main pour prendre la parole	
✓ ✓	✓ ✓ ✓ ✓	
Dans la cour de récréation, dans les couloirs, à la cantine...		
Je m'engage à me ranger quand on me le demande	Pendant la récréation, je m'engage à jouer calmement et sans violence avec les autres (<i>sans taper ni pousser</i>)	
✓ ✓ ✓	✓	

Je coche la case qui correspond à mon comportement à la fin de la période :

- J'ai parfaitement respecté les règles
- J'ai parfois eu des difficultés à respecter les règles
- Je n'ai pas respecté les règles

Avis de l'enseignant(e) sur mon comportement : _____

Signatures :

L'élève	L'enseignant(e)	Les parents
---------	-----------------	-------------

3.2.3 Établir des routines (notamment pour les transitions !)

Les élèves sont particulièrement inquiétés et perturbés par les transitions, vécues comme des ruptures et nécessitant des capacités d'adaptation dont les élèves à DEC sont dépourvus. La difficulté de ces derniers à se situer dans une histoire, un déroulement temporel, les rend sensibles aux incertitudes, à l'inconnu, aux changements.

En lien avec les comportements définis et les apprentissages visés, les temps de transition (présentation, gestion du matériel, organisation de la classe / du groupe) doivent être pensés et organisés afin de réduire les moments de flottement et ainsi l'insécurité ressentie des élèves.

Exemples :

- ✓ Accueillir les élèves à chaque entrée dans la classe,
- ✓ Débuter et terminer les activités habituelles de la classe avec les rituels et codes connus des élèves,
- ✓ Dire la comptine préalable à une activité, dès l'entrée dans la classe,
- ✓ Organiser son plan de travail.

L'organisation spatiale et temporelle est un moyen fort de réassurance et de réinscription dans une histoire collective (voir ci-dessous).

3.2.4 Animer la classe avec un rythme soutenu et selon des modalités variées

Le sentiment d'ennui est générateur d'agitation donc de comportements indésirés.

Le déroulement des activités menées en classe doit être rythmé afin d'éviter les temps de flottement. Les phases orales ou de recherche trop longues peuvent également être mal vécues par les élèves à DEC qui s'agiteront en conséquence.

L'enseignant peut utiliser différentes modalités de fonctionnement telles que :

- ✓ Faire ensemble, en groupe, en binôme ou seul,
- ✓ Faire en manipulant, en jouant,
- ✓ Faire sur support écrit, numérique ou à l'oral, ...

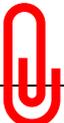
3.3 Un encadrement explicite et bienveillant des élèves

3.3.1 Rappeler / annoncer régulièrement les attentes comportementales

On considère trop souvent que les élèves connaissent les attentes comportementales. Même si cela est souvent vrai, il est néanmoins important de les rappeler notamment lors de la présentation des activités.

Signifier les comportements attendus au plus près du lieu et du moment augmente la probabilité de voir l'élève les réaliser.

Exemple : (placer un repère dans la case correspondant à la situation de classe)

Je fais le silence	Je chuchote	Je parle doucement	Je parle normalement	Je crie
Quand l'enseignant explique une consigne	Dans la bibliothèque Dans la classe avec un camarade, avec l'AESH	Dans la classe	A la maison Dans la rue	Dans la cour
				

3.3.2 Réaliser une supervision constante

L'observation est la pratique primordiale nécessaire à une intervention rapide auprès des élèves qui montrent des signes d'agitation. Lors de l'animation de la classe, l'enseignant(e) doit avoir un regard sur l'ensemble du groupe de façon quasi permanente.

3.3.3 Se déplacer dans la classe, en particulier vers les élèves qui s'agitent

Comme pour tout apprentissage, la circulation de l'enseignant(e) dans la classe permet d'apporter les aides nécessaires aux élèves. Dans le cadre de l'apprentissage des comportements favorables aux apprentissages, cette action professionnelle est tout aussi indispensable. Associée à une supervision efficace, elle permet de « réduire de 50% les comportements gênants d'une classe » (S. Bissonnette)

3.3.4 Placer les élèves difficiles et/ou en difficulté proche de soi

Les liens entre difficultés d'apprentissage et troubles du comportement sont étroits, et certains troubles ne sont que la conséquence de ces difficultés d'apprentissage.

Placer les élèves à DEC à proximité de l'endroit où l'enseignant(e) se trouve le plus souvent se justifie particulièrement (aide aux apprentissages, régulation des comportements, apaisement). Si le bureau de l'enseignant(e) se trouve à proximité du tableau, y juxtaposer leur pupitre permettra à ces élèves fragiles d'être symboliquement à côté de l'enseignant(e).

3.3.5 Utiliser un système de récompenses individuelles et collectives.

Afin d'augmenter la probabilité d'apparition des comportements souhaités, il est nécessaire de les valoriser au même titre que les acquis cognitifs (plutôt que de sanctionner les comportements inadaptés ou de signifier des fautes).

Une fréquence élevée de renforcement positif est plus susceptible d'amener une amélioration du comportement. Les succès comportementaux sont donc annoncés et célébrés. Les adultes renforcent les comportements adaptés, responsables et respectueux.

Des systèmes de renforçateurs tangibles (économie de points ou de jetons) peuvent être particulièrement pertinents. Ils permettent d'accéder à des récompenses individuelles et/ou collectives.

Exemple : Obtenir 5 minutes de récréation supplémentaires grâce à une capitalisation collective de "x" points.

3.3.6 L'évaluation

Les élèves en difficulté d'apprentissage, au-delà du trouble du comportement, font un amalgame entre l'élève et l'enfant qu'ils sont. Pour eux être un mauvais élève, c'est être un mauvais enfant. La construction de l'estime de soi et du sentiment de compétence passe par la réussite dans les apprentissages.

Il est donc nécessaire de détacher l'évaluation du travail des élèves et l'évaluation de leurs comportements de l'évaluation de leur personne.

3.4 Structurer l'organisation spatio-temporelle de la classe, « ordonner rigoureusement »

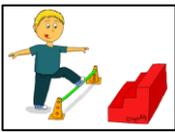
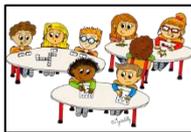
3.4.1 Une organisation et structuration temporelle partagée

Comme évoquée précédemment (Etablir des routines), l'organisation rigoureuse de la vie de classe contribue à soutenir la difficulté à apprendre et rassure l'élève. Il est nécessaire d'organiser son enseignement et son action pour répondre aux questions que les élèves se posent ; l'implicite d'une situation scolaire n'étant pas toujours acquis. L'élève doit être rassuré sur ce qu'il doit faire, avec qui, combien de temps cela va durer et ce qu'il va faire après.

- Proposer un programme visuel.
- Proposer une visualisation du temps qui passe (horloge, minuteur, timer, ...).
- Expliquer les changements d'emploi du temps.

Selon l'âge des élèves, on peut utiliser des photos pour indiquer les différents moments de la journée et/ou des pictogrammes pour aider la compréhension des consignes orales et soulager la mémoire de travail.

Exemple de programme en maternelle :

						
récréation	toilettes	motricité	regroupement	atelier	rangement	repas
						
Maîtresse de service	ATSEM 1	Maîtresse	Maîtresse	Maîtresse et ATSEM 1		ATSEM 2
						

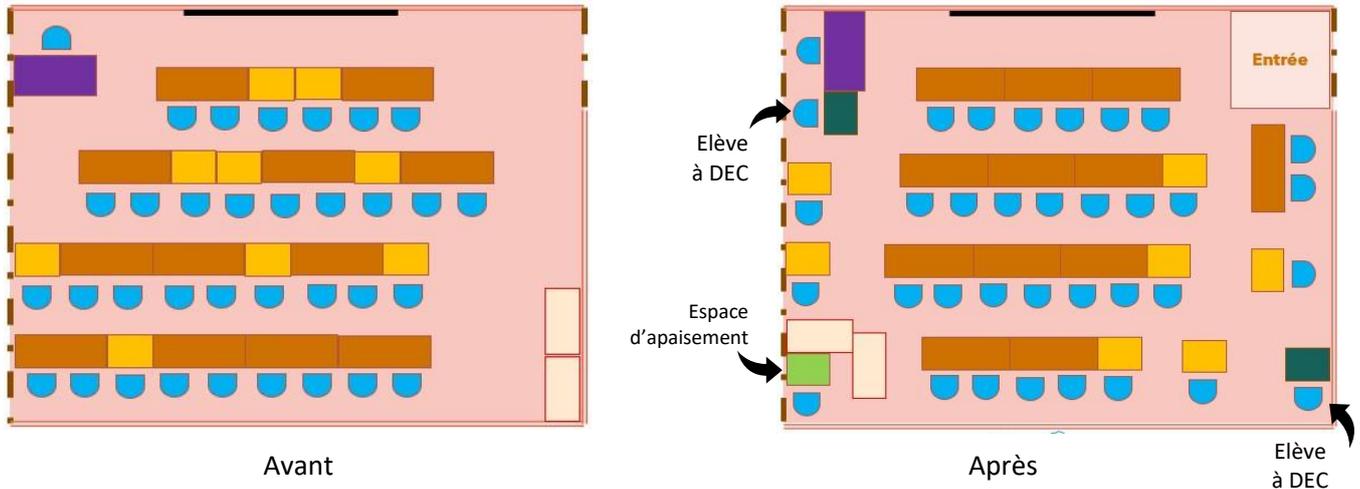
Ici, la taille des images représentant les activités varie afin d'aider les élèves à identifier la durée de chacune (grande image => longue durée, petite image => durée courte). Chaque image-activité peut être accompagnée d'un support, production finale ou objet renforçant le sens de l'activité. Ce type d'outils est bien sûr modifiable à loisir selon le déroulement effectif de la journée.

3.4.2 Un aménagement de classe facilitateur

L'aménagement de la classe doit permettre de proposer à chaque élève une place qui lui convient (localisation dans la salle, orientation, proximité ou distance des autres).

Dans l'idéal, il doit également donner une impression de facilité de circulation.

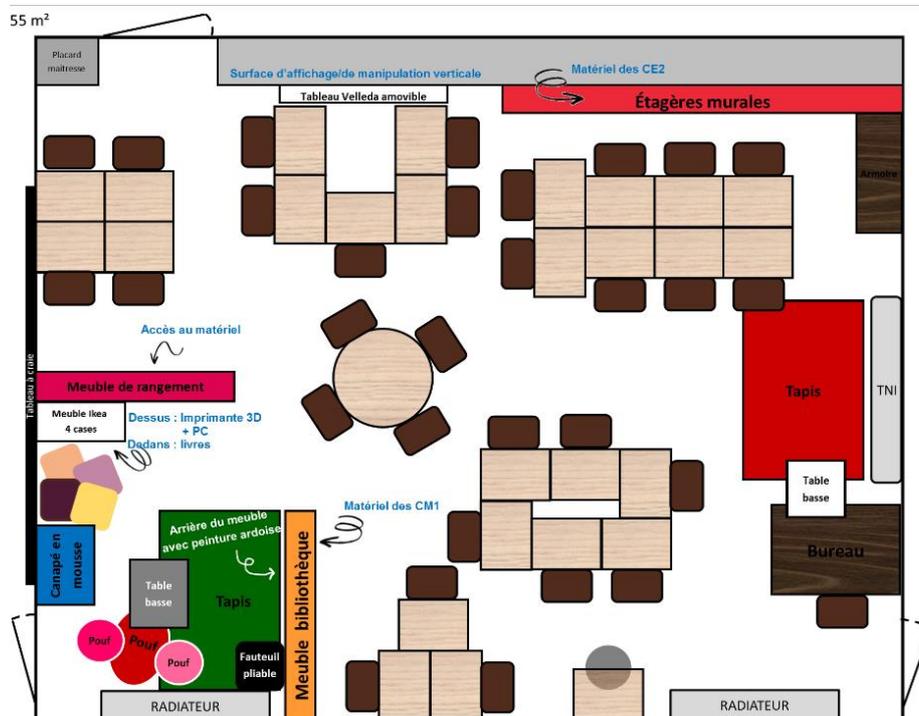
Exemple pour une classe de cycle 3/cycle 4 :



Dans les classes maternelles et élémentaires, la délimitation d'espaces spécifiques vise à structurer l'espace et ainsi clarifier le fonctionnement de la classe donc rassurer les élèves :

- Coins jeux, cuisine, poupées, voitures...
- Espaces rassemblement et rituels, apprentissage, lecture.

Exemple d'une classe de CE2 / CM1 :



Certains aménagements répondent directement aux besoins des enfants en leur permettant de "se rassembler", de s'apaiser, de décharger. Idéalement, ces dispositifs sont installés dans la classe. Néanmoins, les espaces de décharge seront nécessairement aménagés à l'extérieur de la classe (salle annexe, salle de motricité, préau...). Leur fréquentation interroge l'organisation de l'école (surveillance).

3.4.3 Une organisation matérielle et pédagogique

Toujours dans le but de clarifier le fonctionnement de la classe et donc de rassurer, mais également afin de développer l'autonomie de tous les élèves, un soin particulier doit être apporté à l'accessibilité du matériel pédagogique et des référentiels.

Exemple de rangement des référentiels :



Par ailleurs, le sentiment d'ennui déjà évoqué précédemment étant un facteur à risque d'apparition de comportements inadaptés, l'enseignant(e) veillera à **préparer et organiser le matériel pédagogique et le fonctionnement du groupe** (exemple : distribution organisée et rapide du matériel). Une préparation rigoureuse permet de gagner en efficacité, de préserver le rythme de l'animation de la classe et réduit et par conséquent les temps de flottement.

3.4.4 Mesures particulières personnalisées

- **Un emploi du temps complet, clair et accessible**

Pour aider l'élève à se repérer dans le temps, entre les différentes activités, les différents lieux et donc l'aider à apprendre les comportements attendus pour chaque situation, il est indispensable qu'il puisse visualiser cet ensemble d'informations dans un emploi du temps personnalisé.

L'emploi du temps de l'élève reprend toutes les activités (même hors scolarité) de la semaine (mercredi, samedi et dimanche envisageables), adapté à la compréhension de l'élève, est rassurant et structurant.

Exemple d'un emploi du temps :

Ma semaine à l'école

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
Je m'installe		Je m'installe		Je m'installe		Je m'installe		Je m'installe	
Découverte du monde		Anglais		Découverte du monde		EMC		Orthographe	
Activité pause (cognitive)		Mathématiques		Maîtrise de la langue		Mathématiques		Activité pause (cognitive)	
Lecture		Activité récompense		Mathématiques		Activité récompense		Mathématiques	
Activité récompense		Découverte du monde		Activité récompense		Lecture		Activité récompense	
Je sors		Je sors		Je sors		Je sors		Je sors	

L'élève peut cocher chaque activité au fur et à mesure.

Quotidiennement, cet emploi du temps peut être complété et détaillé par un programme personnalisé de la journée faisant apparaître les mesures particulières mises en œuvre. Un *timer* ou minuteur est utilisé pendant les séances d'apprentissage mais aussi pendant l'activité plaisir.



Cette structuration temporelle peut être renforcée par une utilisation particulière des espaces de travail et de lecture, l'installation de « sas » à certains moments de la journée.

Lorsque l'élève manifeste de l'agitation, avant un éventuel passage à l'acte (d'où la nécessité d'une bonne observation et connaissance de l'élève), un passage momentané (temps imposé par l'enseignant ou ressenti par l'élève) dans un endroit isolé de la classe peut lui permettre de souffler avant de revenir dans le groupe.

Cette mise en retrait ne doit pas être perçue comme une mesure punitive mais comme une possibilité de se poser, se calmer, décompresser.

- Ne pas oublier d'expliquer aux autres élèves ce temps de pause pour éviter le sentiment d'injustice de ses pairs.
- Laisser l'élève tranquille lorsqu'il est au calme.
- Prévoir une activité de réserve plus accessible et appréciée par l'élève après un travail intensif. On peut s'appuyer sur ses centres d'intérêts (lecture d'un album, coloriage, dessin, ordinateur, ...). Ce temps doit aussi être visualisé sur le timer.

3.5 Le recours à des stratégies d'enseignement efficaces

3.5.1 Prise en compte des fonctions exécutives et leurs conséquences sur les apprentissages

Les fonctions exécutives sont responsables de la régulation et du contrôle de nos comportements. Elles permettent :

- De mener deux activités simultanément,
- De maintenir son attention de façon soutenue sur de longues périodes,
- D'avoir une mémoire de travail efficace,
- D'inhiber la production de réponses inappropriées dans un contexte particulier.

Leur fonction principale est de faciliter l'adaptation du sujet à des situations inhabituelles. Les conséquences sur le comportement des élèves sont donc importantes puisqu'elles concernent la régulation de l'action et de l'attitude.

Parmi les intentions à avoir, citons celles qui consistent à montrer la succession des tâches qui vont être demandées. Cela permet de faciliter la compréhension des attentes pendant les moments d'apprentissage. S'appuyer sur les modalités de mise en œuvre d'un enseignement explicite abonde en ce sens puisqu'il invite au séquençage des activités et des consignes et à la reformulation (le maintien de l'intérêt). Sa conduite implique l'identification et le guidage des élèves dans la mobilisation des savoirs et savoir-faire.

3.5.2 Conseil coopératif ou conseil de classe

Il est important de faire en sorte que le fonctionnement de la classe soit axé sur la coopération des élèves et non sur la compétition.

La mise en place d'un conseil coopératif de classe permet de :

- Discuter des moments de vie de classe,
- Rechercher des solutions visant le [bien] vivre-ensemble,
- Valoriser et récompenser,
- Discuter et partager les projets pédagogiques.

Il faut être très vigilant lors de sa mise en œuvre afin qu'il ne devienne pas le tribunal de certains. Fixer un ordre du jour complet, anonymiser les situations conflictuelles sont des précautions primordiales.

3.5.3 Impliquer les autres élèves : le tutorat

Le tutorat est une possibilité auprès d'élèves qui peuvent avoir des accroches affectives. Il est à utiliser avec précaution. Le tuteur doit être volontaire et ses actions doivent être définies (tutorer n'est pas faire à la place, ni materner).

Cependant, il faut veiller à ne pas faire supporter par un seul élève, les difficultés comportementales de son ou de ses camarades.

3.5.4 Pédagogie de projet

Il semble que parfois les compétences attendues dans un niveau de classe soient trop éloignées de celles de l'élève.

L'agitation des élèves, le désintérêt, l'ennui seront atténués en proposant des activités qui donnent du sens et mobilisent.

Les travaux de groupe, les échanges, les modalités de travail qui utilisent le débat comme vecteur d'apprentissage ne sont pas toujours pertinentes, même si elles restent, au-delà d'un moyen d'apprentissage, un objectif à atteindre pour les capacités relationnelles et sociales qu'elles développent. Elles nécessitent donc une attention particulière lors de leur mise en œuvre.

3.5.5 Adapter les aides

Les outils d'aide (référentiels, cahier de règles, ...) sont adaptés et à sa portée.

Exemples : support(s) visuel(s) en plus d'une simple écoute pour les tâches à réaliser afin d'alléger la mémoire de travail

La présence, les sollicitations et les encouragements de l'enseignant sont réguliers.

3.5.6 Adapter les démarches et adapter son langage

Les difficultés de compréhension, les biais cognitifs sont souvent constatés du fait des préoccupations des élèves, de leur difficulté de concentration pour des raisons diverses. Il est donc nécessaire de :

- Donner des consignes simples, une à la fois, les lire à l'élève si nécessaire.
 - Lui proposer des activités accessibles en fonction de ses compétences réelles.
 - Décomposer l'activité en une succession de petites unités qui lui sont accessibles.
 - Accepter que l'élève ne fasse pas tout ce que font les autres.
 - Photocopier s'il a des difficultés à écrire.
 - Prévoir des procédures de demande d'aide (en cas de difficultés, de fatigue, ...).
- Adapter son langage (phrases courtes, vocabulaire simple).
 - Parler « concret » (éviter les double-sens et les métaphores).
 - Parler à l'élève en trouvant la place qui lui convient : en face, sur le côté, derrière lui.
 - Parler lentement, distinctement en détachant les mots.
- Terminer chaque séquence avec un bilan de l'activité permet d'avoir un rapide aperçu de la compréhension d'une notion : qu'avons-nous appris aujourd'hui ?

3.5.7 Les domaines du socle

Tous les domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture doivent être abordés avec les élèves à DEC. Mais parmi les cinq, deux d'entre eux répondent particulièrement à leurs besoins prioritaires et nécessitent que l'enseignant apporte beaucoup de soin à leur mise en œuvre :

3.5.7.1 *Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer*

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

L'élève :

- Parle, communique, argumente à l'oral de façon claire et organisée
- Adapte son niveau de langue et son discours à la situation,
- Écoute et prend en compte ses interlocuteurs.
- S'exprime à l'écrit pour raconter, décrire, expliquer ou argumenter de façon claire et organisée.
- S'exprime en utilisant les langages des arts et du corps
 - En concevant et réalisant des productions, visuelles, plastiques, sonores ou verbales notamment.
 - Par des activités, physiques, sportives ou artistiques, impliquant le corps (contrôle et maîtrise de soi)

3.5.7.2 *Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen*

Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres

L'élève :

- Exprime ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis.
- Apprend à résoudre les conflits sans agressivité, à éviter le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation.
- Respecte les opinions et la liberté d'autrui, identifie et rejette toute forme d'intimidation ou d'emprise.
- Est capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de lui et de vivre avec elles.
- Est capable aussi de faire preuve d'empathie et de bienveillance.

La règle et le droit

L'élève :

- Comprend et respecte les règles communes, notamment les règles de civilité, au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement, qui autorisent et contraignent à la fois et qui engagent l'ensemble de la communauté éducative.
- Participe à la définition de ces règles dans le cadre adéquat.
- Connaît le rôle éducatif et la gradation des sanctions (...).

Réflexion et discernement

L'élève :

- Est attentif à la portée de ses paroles et à la responsabilité de ses actes.
- Fonde et défend ses jugements en s'appuyant sur sa réflexion et sur sa maîtrise de l'argumentation.
- Apprend à justifier ses choix et à confronter ses propres jugements avec ceux des autres.
- Remet en cause ses jugements initiaux après un débat argumenté,
- Distingue son intérêt particulier de l'intérêt général.

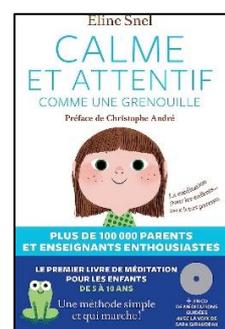
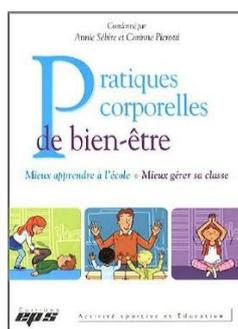
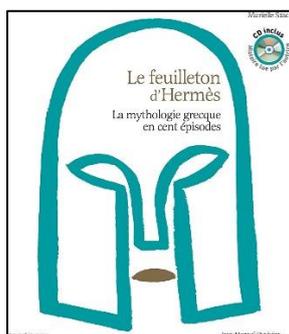
3.5.7.3 Mises en œuvre possible

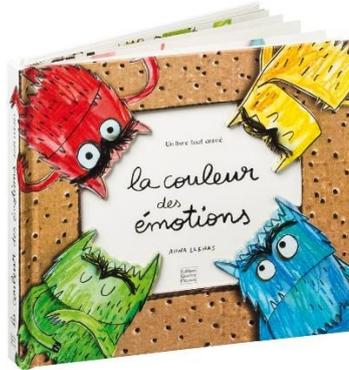
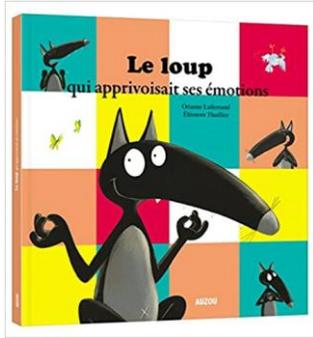
La liste (non exhaustive) de compétences précisées ci-dessus constitue bien un ensemble d'objectifs d'apprentissage. Elle est tout autant un ensemble de compétences dont l'acquisition et le développement sont très largement entravés par la problématique personnelle des élèves à DEC.

Pour certaines d'entre-elles, il sera nécessaire d'envisager dans un premier temps des moyens de compensation, des stratégies d'évitement des situations : allègement des attentes, aménagement spatio-temporel, aide humaine, ... A titre d'exemple, certains élèves à DEC n'ont pas la capacité d'être empathique !

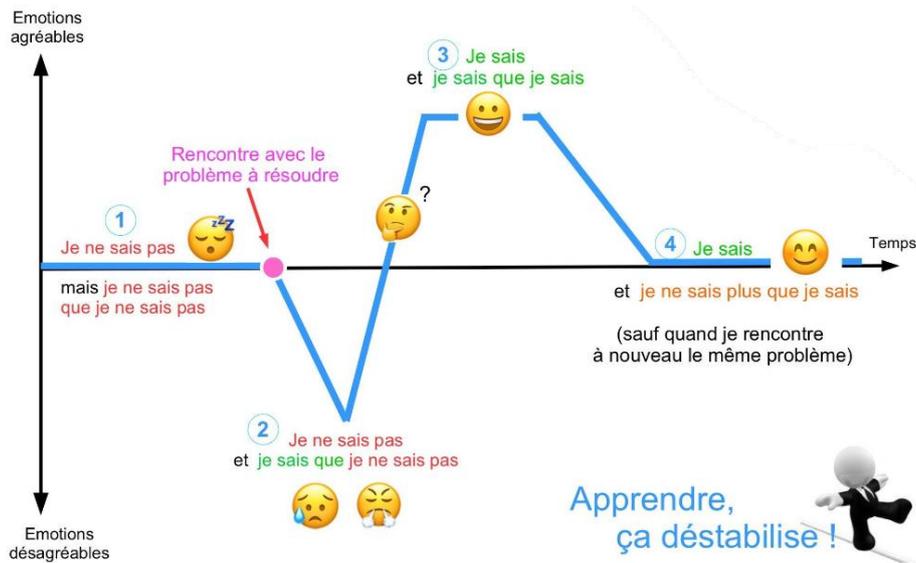
Pour celles qui seront priorisées et visées, les mises en œuvre pédagogiques peuvent être :

- ✓ Apprendre les techniques des « messages clairs » pour exprimer ses émotions vis-à-vis de ses pairs,
- ✓ Pratiquer le jeu théâtral, le mime,
- ✓ Utiliser des jeux de rôle,
- ✓ Sensibiliser à la situation de handicap,
- ✓ Pratiquer les discussions à visée philosophique (thème de la tolérance, de la moquerie),
- ✓ Pratiquer la médiation culturelle (S. BOIMARE),
- ✓ Pratiquer des techniques de respiration, de relaxation,
- ✓ Exprimer (par écrit ou par dessin) dans un cahier de pensées (peut être ritualisé).





Exemple d'outils pour lier les émotions aux apprentissages :



Exemple d'outils pour médiatiser l'identification des émotions à partir de l'observation de l'agitation :

Gérer l'agitation

Je ne tiens plus en place : j'ai besoin d'une **PAUSE**

Je gesticule beaucoup ou fait du bruit : j'ai besoin de **SOUFFLER**

Je suis déconcentré : je dois faire un **EFFORT !**

Je m'applique et fais de mon mieux : **BRAVO ! Continue !**

Je suis attentif et concentré : **FELICITATIONS ! C'est SUPER !**

ÉCOLE INCLUSIVE
Circonscription ASH 50

S. COGNARD - Professeur Ressource TIC
shdvd65@ccp-normandie.fr
03.31.06.50.53

4 Observation et regard extérieur : éviter l'isolement !

Malgré la mise en œuvre de toutes ces mesures de gestion et de prévention, certains élèves débordent, s'agitent, perturbent sans parvenir à comprendre pourquoi et par conséquent comment faire pour les apaiser...

4.1 L'observation de l'élève

Il s'agit de passer d'une observation spontanée menée lors des situations difficiles à une observation plus construite. Elle permet de sortir d'une impression générale souvent négative, pour identifier des points positifs, des schémas comportementaux récurrents qui permettent de comprendre l'enfant et éventuellement d'intervenir rapidement avant l'entrée dans le trouble comportemental ou de limiter l'aggravation des situations.

Vous trouverez en annexe un document de recueil d'information qui propose une grille d'observation des comportements.

Lorsque l'élève bénéficie de l'accompagnement d'un AESH, il convient de se concerter avec lui afin de prévoir à l'avance les adaptations pédagogiques et la posture à tenir en cas de comportements « difficiles » de l'élève.

A partir de l'observation de l'élève, l'AESH pourra bien souvent anticiper les crises ou les désamorcer. Il pourra à l'occasion éloigner l'élève du groupe classe.

4.2 Un regard extérieur

Après concertation en équipe, lors d'un conseil des maîtres ou d'un conseil pédagogique, il sera indispensable d'informer et de solliciter, notamment le psychologue de l'éducation nationale du Rased ou du CIO dans le second degré et votre équipe de circonscription, en particulier le conseiller pédagogique généraliste (CPC).

Le psychologue EN et le CPC apporteront un regard sur les fonctionnements de l'enfant et sur les ajustements à apporter aux mesures préventives. Ils pourront dès cette étape demander à être accompagné par le Professeur Ressources « Trouble de la Conduite et du Comportement »

4.2.1 L'observation de l'élève par un psychologue de l'Éducation nationale

« Le psychologue de l'Éducation nationale "éducation, développement et apprentissages" intervient le plus souvent au sein des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) et des écoles de sa circonscription.

Il apporte son aide à l'analyse de la situation particulière des élèves en liaison étroite avec les familles et les enseignants. Il s'appuie sur des outils et des méthodes spécifiques, adaptés à la situation de chaque élève : entretiens, observations, bilans, etc.

Il mène des actions spécifiques pour prévenir les difficultés d'apprentissage et les risques de désinvestissement ou de rupture scolaires. Membre de l'équipe pédagogique, il élabore avec eux les projets d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté d'apprentissage et en situation de handicap. Il contribue ainsi à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de mesures d'aide individuelle ou collective des élèves : plans d'accompagnement personnalisés, projets personnalisés de scolarisation. »

4.2.2 La visite du Conseiller Pédagogique de Circonscription :

« Le conseiller pédagogique assure l'accompagnement professionnel des maîtres et des équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement et des projets de classe, de cycle ou d'école.

Formateur polyvalent, il fait bénéficier les enseignants des écoles maternelles et élémentaires de son expertise pédagogique. Par un regard objectif, son aide et ses conseils, il amène les enseignants à analyser leurs pratiques professionnelles. Il sait faire preuve de distanciation par rapport à la diversité des situations et des démarches d'enseignement. Il aide les équipes à identifier les besoins des élèves et à construire des réponses pédagogiques adaptées. »

[HTTPS://WWW.EDUCATION.GOUV.FR/BO/15/HEBDO30/MENE1516648C.HTM](https://www.education.gouv.fr/bo/15/HEBDO30/MENE1516648C.HTM)

Dans le cadre de l'accompagnement des équipes qui accueillent des élèves à DEC, le conseiller pédagogique pourra questionner la mise en œuvre des mesures d'interventions préventives et correctives présentées précédemment et synthétisées en annexe.

4.3 Du recueil de données comportementales (mais pas uniquement...) vers l'aide spécialisée

Dans le cadre d'une réunion d'Equipe Educative, il est alors nécessaire de centraliser les informations concernant la situation de l'élève, les mesures prises et l'impact de celles-ci. Le document de **Recueil Données Organisées (ReDOr)** peut, dès cette étape être utilisé. Enrichi par les échanges et les questionnements de l'Equipe Educative, il pourra être transmis à la circonscription ASH dans le but de mobiliser une aide spécialisée avec l'intervention du Professeur Ressource TCC.

Tous documents complémentaires et jugés pertinents pour mobiliser l'équipe ASH pourront être joints (cf. modalité de saisine du PR TCC en annexe).

4.4 L'aide spécialisée : les enseignants spécialisés ressources

Les enseignants spécialisés maîtrisent les compétences décrites par le référentiel publié au BO n°10 du 11 mars 2021 (annexe 1). Ce référentiel est conçu de telle sorte qu'il fait apparaître la spécificité des formes d'intervention des enseignants qui sont notamment appelés à exercer une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses :

- en s'appropriant et en diffusant les enjeux éthiques et sociétaux de l'École inclusive ;
- en répondant dans le contexte d'exercice aux demandes de conseils concernant l'élaboration de réponses pédagogiques concertées à des besoins éducatifs particuliers ;
- en mobilisant les éléments des cadres législatif et réglementaire dans la variété de ses missions ;
- en connaissant et en coopérant avec la diversité des partenaires et des acteurs de l'École inclusive ;
- en construisant des relations professionnelles avec les familles en les associant au parcours de formation ;
- en concevant et en mettant en œuvre des modalités de co-intervention ;
- en construisant et en animant des actions de sensibilisation, d'information et en participant à des actions de formation sur le thème de l'éducation inclusive ;
- en prévenant l'apparition de difficultés chez certains élèves ayant une fragilité particulière.

Les établissements comptant dans leur équipe des enseignants spécialisés peuvent les solliciter à ce titre.

Par ailleurs, la circonscription ASH de la Manche, par l'intermédiaire de son Professeur Ressource TCC apporte une expertise permettant de soutenir et accompagner les équipes pédagogiques dans la recherche et la mise en œuvre de réponses aux besoins éducatifs particuliers des élèves présentant des Difficultés comportementales. (cf. fiche PR TCC et Modalité de saisine du PR TCC en Annexe).

L'accompagnement du PR TCC est réalisé à partir des informations qui pourront être transmises en s'appuyant sur le document ReDOr, le compte rendu de observations du CPC et de tout autre document qui est jugé utile à la compréhension de la situation.

Après l'étude de la situation, l'accompagnement par le PR TCC est envisagé de la façon suivante :

1. Visite d'Observation Initiale + échange,
2. Equipe éducative ou réunion d'ESS (synthèse et définition des priorités),
3. 1^{er} Temps de Travail (élaboration des premières réponses au BEP),
4. Visite d'Accompagnement à la mise en œuvre et 2^{ème} Temps de Travail (Ajustement des 1^{ères} réponses),
5. Equipe éducative ou réunion d'ESS (Bilan, perspectives, planification de la suite de l'accompagnement).

Cette méthodologie est ajustée selon les besoins et les circonstances.

4.5 Fonction ressource des ESMS

Au titre de la mise en œuvre de la fonction ressource par les Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS), les professionnels de SESSAD, EMAS et ITEP (éducateurs, psychologues, psychomotriciens etc.), identifiés par leur direction, ont vocation à apporter leur contribution pour la réussite des parcours scolaires en faisant bénéficier les équipes de leur expertise. En ce sens, ils les aideront à comprendre certains comportements et apporteront des aides et des outils.

A noter : Si la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) a notifié le soutien d'un Dispositif Thérapeutique Educatif et Pédagogique (DiTEP : SESSAD TC ou orientation en établissement ITEP), dans l'attente d'une admission effective par ses services ou établissements, ces derniers doivent être considérés comme les partenaires ressources à privilégier !

5 Dispositif de gestion d'un élève en situation de crise

Les situations de crise sont très déstabilisantes et demandent de réagir en urgence. Bien que ces situations devraient rester rares, les élèves à DEC peuvent être régulièrement sujet à ce type de perte de contrôle. Un protocole doit alors être personnalisé. Il sera à présenter lors d'une Equipe Educative aux responsables éducatifs de l'élève (parents, ASE, famille d'accueil...). Un document vierge est en annexe.

S'il doit être mis en place dans une classe pour un élève, il doit évidemment être expliqué à l'élève concerné dans un moment de totale disponibilité ! Ce protocole doit également être présenté à tout le groupe classe en amont sans forcément nommer les individus et/ou en leur présence. Il s'agit d'expliquer que les élèves pourraient être amenés à sortir de la classe car un camarade a besoin d'être seul pour se calmer.

Cela permet de montrer qu'ainsi :

- Il y a continuité des apprentissages,
- Cela a été prévu par l'école et les parents de ceux qui en ont besoin
- On s'adapte à la situation : on ne fuit pas, on va ailleurs pour travailler. Car eux aussi ont des besoins qu'on prend en compte.
- Ils sont capables ou vont apprendre à : être autonome, apprendre seul, savoir s'adapter, se faire confiance ; une grande responsabilité dont ils peuvent être fier, qui s'apprend et qui s'expérimente, (et ce n'est pas parce qu'on travaille tout seul que on ne fait rien et qu'on n'apprend pas...).
- Cela les rassure, les sécurise et les valorise en les responsabilisant...

5.1 Identification de l'élève concerné

L'élève

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nom et téléphone du père



Nom et téléphone de la mère



Famille d'accueil :



L'école

Nom :



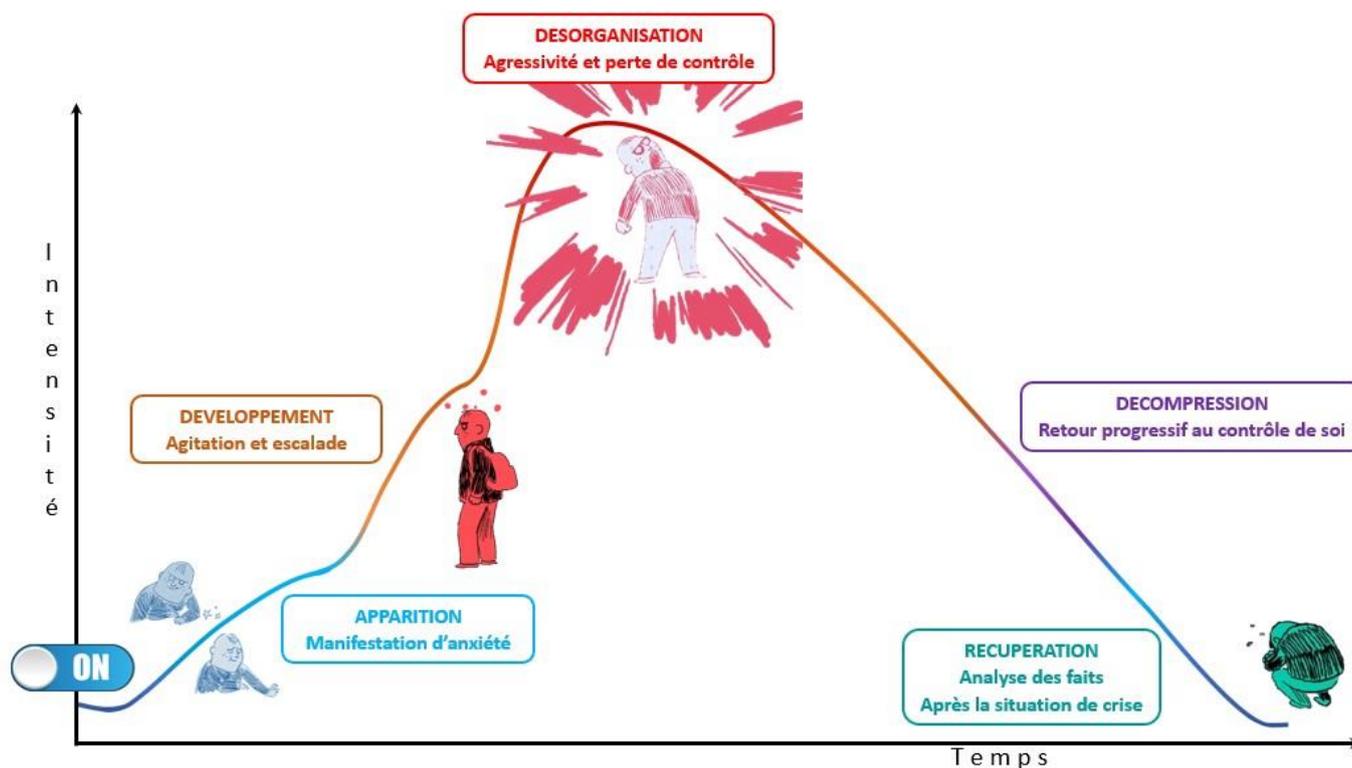
Niveau de la classe de l'élève :

Enseignant(e) :

Lieu de scolarisation précédent :



5.2 Schéma des différentes phases de la crise



5.3 Description des différentes phases et conduites à tenir

Le protocole, présenté ci-après, intègre les actions possibles de l'élève, de l'AESH (le cas échéant), de l'enseignant, de ses collègues mais aussi des autres élèves de la classe.

Vous trouverez ci-dessous :

- La définition et la description des différentes phases d'une "crise de colère",
- Les postures à privilégier par les enseignants,
- Les actions possibles de l'élève, l'enseignant, les élèves de la classe et les autres professionnels de l'école.

Parmi ces derniers, les AESH peuvent se trouver au cœur de ces scènes déstabilisantes et leur gestion reste une problématique très forte de l'enseignant.

A noter : **Mesure exceptionnelle**

Un « aménagement du temps de scolarité » ne pourra être accordé, qu'après avis de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de votre circonscription, soumis à la décision de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Manche, au regard du dossier constitué pour l'élève, de l'activation de ce protocole et du respect des textes en vigueur.

Les élèves reconnus en situation de handicap peuvent également bénéficier d'un aménagement si celui-ci est préconisé dans le Projet Personnalisé de Scolarisation fourni par la MDA.

Phase 1 : **APPARITION**

Définition :

- **Manifestation d'anxiété**

Démobilisation, agitation, manipulation.

Description :

- L'élève semble se démobiliser (ex : réponses brèves et peu précises).
- Il s'agite (regard, membres inférieurs et/ou supérieurs).
- Il joue avec son matériel sans toutefois perturber le groupe.
- Le niveau de concentration sur la tâche est faible.
- Il entre et sort du groupe.

Posture de l'enseignant(e) : RASSURER, ACCOMPAGNER

- ✓ Aborder l'élève respectueusement pour connaître ce qui l'irrite,
- ✓ Reconnaître son mal-être et **exprimer notre inquiétude**,
- ✓ **Faire verbaliser l'élève** et demeurer attentif à son récit,
- ✓ Pratiquer l'écoute active en reformulant ses propos,
- ✓ Se tenir à **proximité**,
- ✓ Utiliser la technique de la moindre intervention,
- ✓ Proposer une activité de délestage d'apaisement.

Il n'est pas nécessaire d'isoler l'élève des autres. Le cours de la classe se poursuit normalement

<p style="text-align: center;"><u>L'élève :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☛ Exprime son besoin d'aide. ☛ Va chercher, dans la classe, le matériel adapté à la concentration et à l'apaisement : <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Tabouret à un pied, ballon, balle en mousse, bloc-notes pour dessiner, tout objet personnel rassurant (doudou/photo/livre fétiche...)</i> ☛ Se référer à un emploi du temps personnel mais non décroché de l'emploi du temps de classe, qui permet des pauses dans les processus cognitifs si nécessaire. 	<p style="text-align: center;"><u>L'enseignant(e) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Observe et se questionne sur les raisons du décrochage. ① Si la difficulté est liée à la tâche (la situation nouvelle ou pas) : <ul style="list-style-type: none"> ☞ Propose une aide (étayage, adaptations pédagogiques, utilisation des outils d'aide, tutorat), ☞ Rassure l'enfant en réactivant l'emploi du temps personnel mis en place (pause cognitive/activité plaisir). ② Si la difficulté liée à la tâche et/ou à l'état émotionnel de l'élève : <ul style="list-style-type: none"> ☞ Rappelle ce qu'il peut faire pour s'apaiser. ☞ Propose d'interrompre la tâche si nécessaire
<p style="text-align: center;"><u>Les autres élèves :</u></p> <p>Selon disponibilité et envie, un élève en réussite dans la tâche donnée peut apporter une aide à l'élève en difficulté.</p>	<p style="text-align: center;"><u>Les autres professionnels de l'école :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Apportent à l'enseignant les éléments d'information sur le décrochage de l'élève qu'il (elle) a perçus. ☞ Rappellent à l'élève tous les éléments du protocole décliné individuellement et l'incite à les mettre en œuvre.

Phase 2 : **DEVELOPPEMENT – Agitation et escalade**

Définition :

- **Manifestation d'une agitation excessive** (verbale, motrice) qui perturbe le fonctionnement de la classe ou le groupe en récréation.

Description :

- Accélération du rythme des interactions.
- Signes extérieurs de perte de contrôle.
- L'échange verbal est encore possible même à minima.

Posture de l'enseignant(e) : **AIDER, ADAPTER, EXIGER**

- ✓ **Réitérer les demandes** avec de courtes phrases.
- ✓ Offrir notre aide tout en restant exigeant.
- ✓ **Eviter de culpabiliser l'élève** ou d'insister sur son agressivité.
- ✓ **Expliquer** pourquoi ce comportement est inacceptable.

Il est indiqué d'**isoler l'élève des autres, tout en le laissant dans la classe**. Le cours de la classe va devoir s'interrompre momentanément...

<p style="text-align: center;"><u>L'élève :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☛ Quitte sa place pour : <ul style="list-style-type: none"> ~ Un coin plus calme et à l'abri du regard des autres, selon la modalité de son choix (en leur tournant le dos, en ajoutant une table pour créer une distance physique plus grande...). ~ Un dispositif d'apaisement, ~ Un dispositif de déroulement. ☛ Essaie d'exprimer ses émotions avec des mots ou autrement (dessiner, froisser du papier, boîte à colère, porte-clés des émotions). ☛ Passe à une activité de son choix déterminée dans son protocole (l'utilisation du timer/clepsydre) est indiquée pour limiter la durée et inciter à un retour au collectif) 	<p style="text-align: center;"><u>L'enseignant(e) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Engage l'élève à quitter sa place pour ne pas perturber les autres et à s'installer selon la modalité de son choix. ☞ Demande à l'enfant d'indiquer comment il se sent. ☞ Incite à mettre en œuvre l'activité inscrite au protocole. ☞ Attire l'attention des autres élèves sur les sentiments exprimés par l'élève, les incite à s'ajuster et à poursuivre leur travail en autonomie, voire à passer à une autre tâche (du plan de travail le cas échéant). ☞ Propose 2 options à l'élève : <ul style="list-style-type: none"> ~ Soit une nouvelle activité pour détourner/stopper l'augmentation de la tension, ~ Soit rappelle les dispositifs de prévus pour contenir la désorganisation. ☞ Si l'alternative ne fonctionne pas : <ul style="list-style-type: none"> ☞ Maintien la communication avec l'élève, ☞ Aide l'élève à mettre des mots sur ses besoins pour un retour au calme ☞ Autorise l'élève à faire varier le choix de l'activité prévue.
<p style="text-align: center;"><u>Les autres élèves :</u></p> <p>Les élèves s'ajustent à ce que l'élève a exprimé. Par exemple : Ils se tiennent à distance si celui-ci exprime de la colère, Ils poursuivent leur travail calmement et/ou en autonomie.</p>	<p style="text-align: center;"><u>Les autres professionnels de l'école :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Accompagne l'élève dans la mise en œuvre de son protocole. ☞ Si la tension augmente : <ul style="list-style-type: none"> ☞ Prévient l'enseignant et se positionne sur une surveillance et un accompagnement à l'autonomie du groupe classe.

Phase 3 : **DESORGANISATION – Agressivité et perte de contrôle**

Définition :

- **Manifestation d'une agitation incontrôlée** et/ou d'une agressivité physique ou verbale

Description :

L'élève cherche à fuir, à échapper à la surveillance, s'oppose violemment à l'adulte, a des accès de violence intentionnels ou pas, envers lui-même, ses camarades ou les adultes.

- Etat de panique, une décharge importante d'agressivité physique ou verbale.
- Signes extérieurs de la désorganisation et de la perte de contrôle.

Posture de l'enseignant(e) : **PROTEGER, CONTENIR, ALERTER**

- ✓ Conserver une certaine distance physique, ne pas quitter l'élève des yeux et ne pas lui tourner le dos.
- ✓ Sécuriser l'élève s'il se met en danger ou s'il met en danger les autres.
- ✓ Chercher à rentrer en contact sans l'imposer.
- ✓ Chercher l'apaisement sans l'exiger ! (« ~~Calme toi~~ ! »)
- ✓ Éloigner les autres et écarter les objets potentiellement dangereux.
- ✓ Rassurer et apaiser le groupe classe.

Il peut être nécessaire de changer l'élève de lieu (couloir, bureau du directeur, autre salle...).

Le cours de la classe est interrompu. Un autre enseignant peut être amené à venir surveiller les élèves

L'élève :

- ☛ **Ne contrôle plus rien** : il est dans état de panique complet !
- ☛ Développe une violence importante et risque de se mettre en danger ou de mettre en danger autrui.
- ☛ **Ne peut répondre à aucune demande** : surtout celle de se calmer !

L'enseignant(e) :

- ☞ ① Envoie **le message** de la classe prévenir le collègue de la classe la plus proche ou le directeur(trice).
 - ☞ ② **Isole l'élève.**
Pour cela, il peut être amené à indiquer aux autres élèves :
 - * Qu'ils devront aller continuer leurs apprentissages dans une autre salle,
 - * Qu'ils seront sous la surveillance d'un adulte (mentionner l'identité),
 - * Qu'ils ont le droit de travailler dans le calme pour progresser,
 - * Que l'élève a besoin de se retrouver seul pour se calmer.
 - ☞ ③ Veille à la sécurité de l'élève **en sécurisant avant tout l'environnement.**
Intervention physique (contention), en évitant des gestes inappropriés,
Uniquement s'il y a un risque de mise en danger effective !
 - ☞ ④ **Parle** à l'élève **calmement** d'un sujet qu'il aime pour **détourner son attention.**
 - ☞ ⑤ Déclenche un timer pour une durée de 30 à 45 minutes maximum.
- Dans le cas d'une fuite de la classe, de l'établissement, l'enseignant(e) :
- ☞ ① Envoie **le message** de la classe vers le collègue à prévenir,
 - ☞ ② Se rend disponible, pour **accompagner et sécuriser** l'élève en fuite,
 - ☞ ③ Suit l'élève **à distance** dans le temps déterminé en équipe.

Les autres élèves :

Le "messenger" :

- ☛ **Prévient** l'enseignant de la classe voisine ou le directeur(trice).

Les élèves de la classe, accompagnés dans un autre lieu :

- ☛ **Poursuivent** le travail en autonomie,
- ☛ Réalisent des **activités préparées** en amont par leur enseignant qui renforcent les acquis scolaires.

(Cela peut aussi faire l'objet de critère de réussite et de validation positive individuel sur des savoirs être.)

- ☛ **Expriment** s'ils le souhaitent **leurs sentiments et émotions** à l'écrit ou par un dessin.

⚠ Si l'événement s'est passé sur le temps de récréation :

- ☛ Un **espace de parole** pour tous les élèves témoins est souhaitable

Les autres professionnels de l'école :

Le (la) collègue prévenu(e) de la situation :

- ☞ Apporte une aide s'il faut activer la **chaîne de communication**,
- ☞ Apporte une **aide sur la mise en sécurité** de l'environnement et de l'élève, en attente de la venue des responsables légaux ou des secours.
- ☞ **N'intervient pas directement** auprès de l'élève sauf si l'enseignant(e) est ciblé(e) ! (1 seul intervenant)

Le (la) collègue prévu(e) pour accueillir ou surveiller la classe :

- ☞ Revient avec le groupe sur l'événement **en expliquant** que leur camarade avait besoin de calme. Il faut absolument le redire à tous !
- ⚠ Une personne en service civique, un AESH ou une ATSEM :
- ☞ Ne doit **pas gérer la crise** d'un élève !
- ☞ Peut **déplacer le groupe** classe vers un autre lieu.



Si l'**agitation est toujours incontrôlable (+ mise en danger) et au-delà de 30 minutes** :

- ☛ Appeler un membre de la famille pour venir chercher l'élève,
- ☛ En cas de non réponse, **interpeller le SAMU / les pompiers** !



En cas de **fuite de l'établissement supérieure à 30 minutes (durée indicative ; à définir en équipe en tenant compte de l'environnement de l'école)**

- ☛ Prévenir un membre de la famille pour venir chercher l'enfant,
- ☛ **Signalement à la gendarmerie** !

⚠ **Joindre à ce protocole :**

- ☑ **Planning des salles disponibles**. A défaut de salle disponible : prévoir une **répartition des élèves** ;
- ☑ S'assurer de la connaissance **par tous** (remplaçant en particulier lors de leur accueil) de ce protocole ;
- ☑ Elaborer et afficher dans chaque classe le **planning des professionnels concernés par le présent protocole (Qui ? Quand ?)**

Phase 4 : **DECOMPRESSION – Retour progressif au contrôle de soi**

Définition :

- **Manifestation d'une diminution progressive de l'agitation ou de l'agressivité.**

Description :

Sa parole est plus cohérente. Il est moins agité.

- Relâchement des tensions, parole plus cohérente, retour progressif au calme.
- Signes extérieurs nous indiquant que l'enfant reprend le contrôle de son comportement.

Posture de l'enseignant(e) : RASSURER, ACCOMPAGNER, SE REACCORDER

- ✓ Donner le temps à l'élève de retrouver son calme.
- ✓ Attendre que chacun ait retrouvé son calme avant d'entreprendre une discussion.
- ✓ Donner éventuellement une tâche simple à effectuer sans toutefois l'exiger.
- ✓ Donner éventuellement la possibilité de remettre le local en ordre.

<p style="text-align: center;"><u>L'élève :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☛ Exécute la tâche simple proposée par l'enseignante s'il s'en sent capable. ☛ Commence éventuellement à réfléchir à la façon dont il va : <ul style="list-style-type: none"> – Rejoindre ses camarades (Excuses ? Ne pas les exiger), – Regagner sa place, – Eventuellement, informer ses camarades de son retour au calme (roue des sentiments ?) 	<p style="text-align: center;"><u>L'enseignant(e) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Donne éventuellement une tâche simple à effectuer sans toutefois l'exiger. <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Possibilité de remettre les lieux en ordre avec l'enseignant(e), si nécessaire. <ul style="list-style-type: none"> ☞ Commence à envisager le retour en classe de l'élève l'aide à le planifier et le facilite.
<p style="text-align: center;"><u>Les autres élèves :</u></p> <p>Les élèves accueillent l'élève, notamment s'il présente des excuses et peuvent entrer en interaction avec lui s'il le souhaite.</p>	<p style="text-align: center;"><u>Les autres professionnels de l'école :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Préparent le retour de l'élève auprès des autres élèves de la classe, ☞ Facilitent et accompagnent le retour en classe tel qu'il a été planifié.

Phase 5 : **RECUPERATION – Analyse des faits après la situation de crise**

Définition :

- **Manifestation**, par l'élève, **d'une capacité à avoir un regard critique** sur son comportement.

Description :

C'est un moment déterminant dans le processus d'intervention car l'enfant est disponible pour porter un regard critique sur son comportement.

Selon l'âge et/ou les capacités, il ne sera pas forcément capable de verbaliser ou reconnaître les actes produits.

Posture de l'enseignant(e) : S'EXPRIMER, RAISONNER, REPARER

- ✓ Avoir un entretien avec l'élève, indispensable pour :
 - Décrire,
 - Exprimer,
 - Évaluer,
 - Réparer,
 - Assumer
- ✓ Ne pas questionner le pourquoi de la crise,
- ✓ Peut rédiger une Fiche d'analyse de la crise afin de prendre du recul et d'analyser la situation.

L'élève :

- ☛ Doit être en mesure de comprendre que :
 - Le dispositif est mis en place pour l'aider,
 - N'est pas le fait d'un adulte mais de toute la communauté éducative.
- ☛ Propose une mesure de réparation.

Les autres élèves :

Ils ne sont pas concernés par l'analyse proprement dite des événements qui se sont déroulés. En ce sens, ils n'ont pas de rôle à jouer à cette étape.
Néanmoins, il est nécessaire de rediscuter avec eux des événements auxquels ils ont assisté.

L'enseignant(e) :

- ☞ S'entretient avec l'élève sur les raisons et conséquences de la crise dès qu'il le sent disposé à discuter, plutôt en dehors de la présence d'autres élèves (temps de récréation, après la classe...)
 - ⚠ Les conséquences ne sont pas les sanctions.
- ☞ Prévoit avec l'élève les moyens et actions susceptibles d'éviter une nouvelle désorganisation.
- ☞ Rédiger une Fiche d'Événement Indésirable (exemple à modifier en Annexe)
- ☞ Annonce les suites prévues : concertation de l'équipe pour déterminer le temps alloué à la réalisation de la sanction-réparation (modalités de mise en application).
- ☞ Détermine sur proposition de l'élève le type de sanction-réparation à réaliser.

Les autres professionnels de l'école :

- ☞ Mener ce temps d'entretien à la place de l'enseignant(e) (si identifié comme personne de confiance par l'élève)

ANNEXES

- ✧ Fiche Synthèse : Les mesures de prévention
- ✧ Document de Recueil de Données Organisées (avec grille d'observation du comportement)
- ✧ Modalité de saisine du PR TCC
- ✧ Fiche d'information du PR TCC
- ✧ Dispositif de gestion d'un élève en situation de crise : protocole à personnaliser
- ✧ Fiche d'Événement Indésirable

Mesures de prévention

Fiche synthèse

Dans le cadre de l'accompagnement des équipes qui accueillent des élèves à DEC, le conseiller pédagogique ou le principal ou le principal-adjoint **questionne la mise en œuvre des mesures d'interventions préventives et réactives présentées précédemment et synthétisées en annexe**. Le CPC ou le principal ou le principal-adjoint et le psychologue EN apportent un regard sur les fonctionnements de l'enfant et sur les ajustements à apporter aux mesures préventives.

Ils peuvent dès cette étape demander à être accompagné par le Professeur Ressources « Trouble de la Conduite et du Comportement »

Gestes professionnels en réaction :

- Réactions indirectes (proximité, toucher, signaux non-verbaux, ignorer/valoriser)
- Réactions directes (rediriger, ré-enseigner, proposer un choix, mettre à l'écart, discuter, sanction)

Mesures de Prévention :

- Relations positives, de confiance (relation Enseignant/élève, élève/élève)
- Environnement sécurisant et prévisible
 - Comportements attendus enseignés
 - Attentes comportementales accessibles
 - Routines
 - Rythme d'animation et modalités variées
- Encadrement explicite et bienveillant
 - Rappel / annonce des attentes comportementales
 - Supervision
 - Déplacement dans la classe
 - Placement des élèves difficiles et/ou en difficulté
 - Système de récompenses
 - Evaluation
- Organisation spatio-temporelle de la classe
 - Organisation temporelle partagée
 - Aménagement de classe
 - Organisation matérielle et pédagogique
 - Mesures particulières
- Stratégies d'enseignement
 - Prise en compte des fonctions exécutives
 - Conseil coopératif
 - Impliquer les autres élèves
 - Les projets pédagogiques
 - Les aides
 - Démarches et langage
 - Les domaines du socle

Recueil de Données Organisées (ReDOr)

L'élève identifié

Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. NOM : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Date de naissance : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. Age : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Classe : Choisissez un élément. Elève bénéficiant du *dispositif ULIS* : Oui Non

Elève bénéficiant d'une *reconnaissance de handicap* par la MDA : Oui Non

Enseignant(e) titulaire ou professeur principal :

Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. NOM : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.@ac-normandie.fr

Autre(s) Enseignant(e.s) (suppléant(e.s) ou remplaçant(e.s)) :

Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. NOM : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.@ac-normandie.fr

Accompagnant(e) d'Elève en Situation de Handicap :

Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. NOM : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.@ac-normandie.fr

Etablissement :

Nom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Code postal et commune : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Numéro de téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.@ac-normandie.fr

Direction :

Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. NOM : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Jour de décharge : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Circonscription : Choisissez un élément.

IEN : Choisissez un élément.

Difficultés motivant la demande

Difficultés de comportement observables					
Manifestations inappropriées	1	2	3	4	5
Agitation motrice (ne peut rester assis, manipulation d'objet...)					
Refus de travail					
Opposition aux règles					
Bavardages excessifs, bruits					
Pleurs, crises d'angoisse...					
Fatigue excessive, accès de somnolence					
Autres comportements inappropriés (à préciser)					
Relations et communication avec ses pairs	1	2	3	4	5
Ne joue pas avec les autres					
Recherche le contact physique					
S'isole fréquemment					
Recherche des relations exclusives					
Ne supporte pas que l'on touche à ses affaires					
Ne montre pas ses émotions					
Est souvent dans la plainte					
Autre (à préciser)					

1 : Jamais
2 : Rarement
3 : Parfois
4 : Souvent
5 : Très souvent

Relation avec les adultes	1	2	3	4	5
Ne regarde pas l'adulte					
Ne parle pas à l'adulte					
Recherche une relation exclusive					
Ne montre pas ses émotions					
Est souvent dans la plainte					
Autre (à préciser)					
Agressivité vis-à-vis de lui-même	1	2	3	4	5
Auto-agressions (scarifications, griffures...)					
Auto-dévalorisations					
Autre (à préciser)					
Agressivité vis-à-vis de ses pairs	1	2	3	4	5
Verbale					
Physique					
Autre (à préciser)					
Agressivité vis-à-vis des adultes	1	2	3	4	5
Verbale					
Physique					
Autre (à préciser)					
Dégradation du matériel	1	2	3	4	5
Matériel personnel					
Matériel des camarades					
Matériel de l'école					
Autre (à préciser)					

1 : Jamais
2 : Rarement
3 : Parfois
4 : Souvent
5 : Très souvent

Circonstances d'apparition					
Le temps et les lieux	1	2	3	4	5
Lors des temps de transition					
Durant la classe					
Avant la récréation					
Pendant la récréation					
Après la récréation					
Durant la pause méridienne (cantine)					
Durant les temps d'APC					
Durant les activités périscolaires					
Autre (à préciser) :					
Les personnes	1	2	3	4	5
Avec un ou des pairs					
Avec l'enseignant de la classe					
Avec un autre adulte (à préciser)					

1 : Jamais
2 : Rarement
3 : Parfois
4 : Souvent
5 : Très souvent

Circonstances ou phénomènes déclencheurs des difficultés de comportement	
<i>(Cocher une ou plusieurs situations particulièrement anxiogènes et rédiger ci-dessous la ou les circonstances observées)</i>	
Une activité nouvelle	
En situation d'apprentissage	
Une activité particulière (préciser)	
Un changement d'organisation	
Un changement de personne (enseignant, autre adulte)	
Autre (à préciser)	
Constat particulièrement inquiétant	
<i>(Cocher une ou plusieurs situations et rédiger ci-dessous votre constat)</i>	
Mise en danger de soi	
Mise en danger des autres	
Discours inappropriés	
Fugues	
Autre (à préciser)	

La scolarité

Ces renseignements permettent de définir si la difficulté est liée à une cause structurelle forte, quelle qu'en soit la cause, ou est liée à un événement (apparition en cours de scolarité).

- **Cursus scolaire** : régulier, maintien de cycle, difficultés depuis les débuts de la scolarité ou apparues en cours

Année(s)	Etablissement	Classe	Quotité*	Niveau suivi
Avant 2020				
2020-2021				
2021-2022				
2022-2023				
2023-2024				

*en demi-journée

Commentaires relatifs au cursus :

- **Prises en charge par le Rased ou extérieures à l'école** (orthophoniste, CMPP, service de soins...)

Année(s)	Type de prise en charge (Structure, spécialité, professionnel)	Fréquence	Impact, évolution de l'élève
Avant 2020			
2020-2021			
2021-2022			
2022-2023			
2023-2024			

Commentaires relatifs aux prises en charge Rased ou extérieures :

Adaptations réalisées

En classe :

Dans l'école ou le collège :

Pendant les temps de transition (accueil, récréation, pause méridienne, etc.) :

Les conditions de vie familiale

Les renseignements sont nécessaires à l'enseignant pour à la fois comprendre l'enfant, s'appuyer, ou au contraire s'éloigner, du fonctionnement familial, pour associer la famille au projet personnalisé de scolarisation sont assez réduits. Beaucoup de renseignements recueillis dans les échanges avec les familles sont souvent sans utilité, l'enseignant ne pouvant pas en apporter une analyse pertinente, ni s'appuyer dessus pour son action pédagogique et éducative.

Items		Observations
Le cadre de vie	Espace de vie pour l'enfant, Organisation familiale éventuelle autour du handicap, Relation avec la fratrie, Activités sportives, culturelles ou de loisirs...	
Le regard des parents sur la scolarité	Investissement, Surinvestissement, Aide aux devoirs, Cadre culturel accompagnant les contenus d'apprentissage...	
Le projet parental pour l'enfant	Regard sur l'enfant, Absence de projet...	

Réunions de concertation

Date	Nature <i>(Rencontre parents-professeur, Conseil des maîtres, EE, ESS...)</i>	Objet

Professionnels concernés par la situation

NOM Prénom	Fonction	Adresse Mail	Téléphone
	Enseignant(e)		
	Enseignant(e)		
	Professeur Principal		
	AESH		
	AESH		
	Directeur(trice)		
	Principal(e)		
	Psychologue de l'EN		
	CPC		
	IEN		
	IA-IPR		
	ERSH		
	Educateur		
	Psychologue		
	Orthophoniste		
	Psychomotricien		
	Chef de service		
	Assistante sociale		
	Référent ASE		
	Assistant(e) familial(e)		

Modalité de saisine

Sous la responsabilité de l'IEN ASH de la Manche (M. CHENAL) et en lien avec l'enseignante référente départementale (Mme TOUILLEUX), le PR TCC intervient sur sollicitation :

1. D'une équipe pédagogique (via l'équipe de circonscription),
2. D'un IEN de circonscription,
3. D'un chef d'établissement (second degré),
4. D'une Equipe Educative,
5. D'une Equipe de Suivi de Scolarisation,
6. D'un pôle ressource,
7. Du Pôle Ressource Inter Degré Départemental.

L'étude de la situation de l'élève identifié est faite via le document de recueil d'information (*ReDOr*).

Ce recueil de données conséquent est indispensable pour prendre connaissance de la situation dans son ensemble (l'élève, l'environnement, les aménagements, les soins, les intervenants et interlocuteurs, etc.).

Merci de joindre également :

- Le bilan du psychologue scolaire (si possible),
- Le Compte Rendu de la visite CPC,
- Le Compte Rendu de la dernière Equipe Educative,
- Le Compte Rendu de la dernière réunion d'ESS ou le Geva Sco (si notification MDA)



Plus une situation est dégradée et plus elle sera longue et difficile à traiter !

Aussi, les expressions comportementales remarquables et régulières doivent alerter les équipes qui en rendront compte à leur circonscription. Cette dernière prendra les mesures qu'elle juge appropriées :

- Mobilisation de l'équipe RASED, et en particulier du psychologue scolaire, pour évaluer les difficultés de l'élève, de l'enfant ;
- Visite de CPC, pour porter un regard sur la pédagogie en place et la posture de l'enseignant ;
- etc.

Dès cette étape, elle pourra se rapprocher de l'équipe ASH et notamment du PR TCC pour envisager la suite de l'accompagnement de l'élève et de l'équipe pédagogique.



Dans le cas où, une **notification de la MDA** mentionnerait, pour l'élève identifié, un accompagnement par un service médico-social ou une orientation vers un établissement médico-social, l'équipe pédagogique et l'équipe de circonscription ou l'équipe de direction (2nd degré) privilégieront une demande de soutien par la **fonction ressource des ESMS du secteur géographique** dans lequel se situe l'école ou le collège.

P.R.T.C.C.

Professeur Ressources Troubles de la Conduite et du Comportement

Description :

Placé sous l'autorité de l'IEN ASH, le PR TCC est un enseignant spécialisé qui intervient auprès des personnels de l'Education Nationale de la Manche (Enseignants, AESH, Directeur, Equipe pédagogique) qui scolarisent des élèves (1^{er} et 2nd degré) présentant des Difficultés à Expression Comportementale (DEC) ou des Troubles de la Conduite et du Comportement (TCC).

Missions :

- * Informer et former les personnels de l'éducation nationale ;
- * Observer en situation scolaire et évaluer les Besoins Educatifs Particuliers d'un élève ;
- * Suivre et accompagner la mise en œuvre des aménagements envisagés pour répondre aux BEP de l'élève (proposer, évaluer, ajuster les mesures envisagées)
- * Participer aux instances de concertation (*Conseil des maîtres, conseil pédagogique, EE, ESS, pôle ressource...*)
- * Centraliser les informations concernant la situation de l'élève

Modalités d'intervention :

Intervention dans le cadre l'école inclusive, ce qui implique :

- Observation de l'élève en situation scolaire (*en classe, dans l'établissement, en situation d'apprentissage*) ;
- Analyse et évaluation de la situation scolaire ;
- Réflexion conjointe et la co-construction des aménagements ;
- Concertation avec les partenaires impliqués ;
- Prise en compte de toutes informations permettant l'identification des BEP de l'élève (évaluation, bilan, compte rendu d'équipe...)
- Apport d'éléments de compréhension ;
- Ajustement ou révision des pistes de réponses envisagées.

Modalités de sollicitation : (protocole détaillé par ailleurs)

1^{er} degré :

1. Suite à un conseil des maîtres et avant une équipe éducative ;
2. En amont ou suite à un pôle ressource de circonscription.

⚠ Sollicitation réalisée par l'équipe pédagogique via l'équipe de circonscription qui aura évalué la situation.

2nd degré :

1. En amont ou suite à un conseil pédagogique
2. En amont ou suite à un pôle ressource de bassin.

⚠ Sollicitation réalisée par l'équipe pédagogique via le chef d'établissement.

Identification :

Benoît COIGNARD

dsden50-tcc@ac-normandie.fr

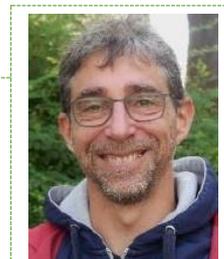
Circonscription ASH – Ecole inclusive

02.33.06.92.93

dsden50-ien-ash@ac-normandie.fr

**DSDEN de la Manche
Circonscription ASH**

12, rue de la chancellerie
BP 442
50002 SAINT-LÔ



Textes officiels :

- ➔ [ANNEXE I](#) de la circulaire n° 2017-026 du 14-2-2017 : Référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé et notamment : « 3. Le professeur spécialisé exerce une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses. »

Ressources :

Ouvrage et articles :

- * « Personnes ressources en éducation inclusive », Laurence Leroyer et Julia Midelet, **ouvrage en cours d'édition**
- * [Personne ressource pour l'éducation inclusive, situations de travail, positions et postures professionnelles](#), Laurence Leroyer, Julia Midelet, La nouvelle revue - Éducation et société inclusives, 2021/6 (N 92), pages 187 à 201

Dispositif de gestion d'un élève en situation de crise

Ce protocole est personnalisé. Il sera à présenter lors d'une Equipe Educative aux responsables éducatifs de l'élève (parents, ASE, famille d'accueil...). Auparavant, il aura été validé et signé par l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription ou le chef d'établissement dans le second degré.

S'il doit être mis en place dans une classe pour un élève, il doit évidemment être expliqué à l'élève concerné dans un moment de totale disponibilité ! Ce protocole doit également être présenté à tout le groupe classe en amont sans forcément nommer les individus et/ou en leur présence. Il s'agit d'expliquer que les élèves pourraient être amenés à sortir de la classe car un camarade a besoin d'être seul pour se calmer.

L'élève

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nom et téléphone du père

•



Nom et téléphone de la mère

•



Famille d'accueil :

•



L'école

Nom :



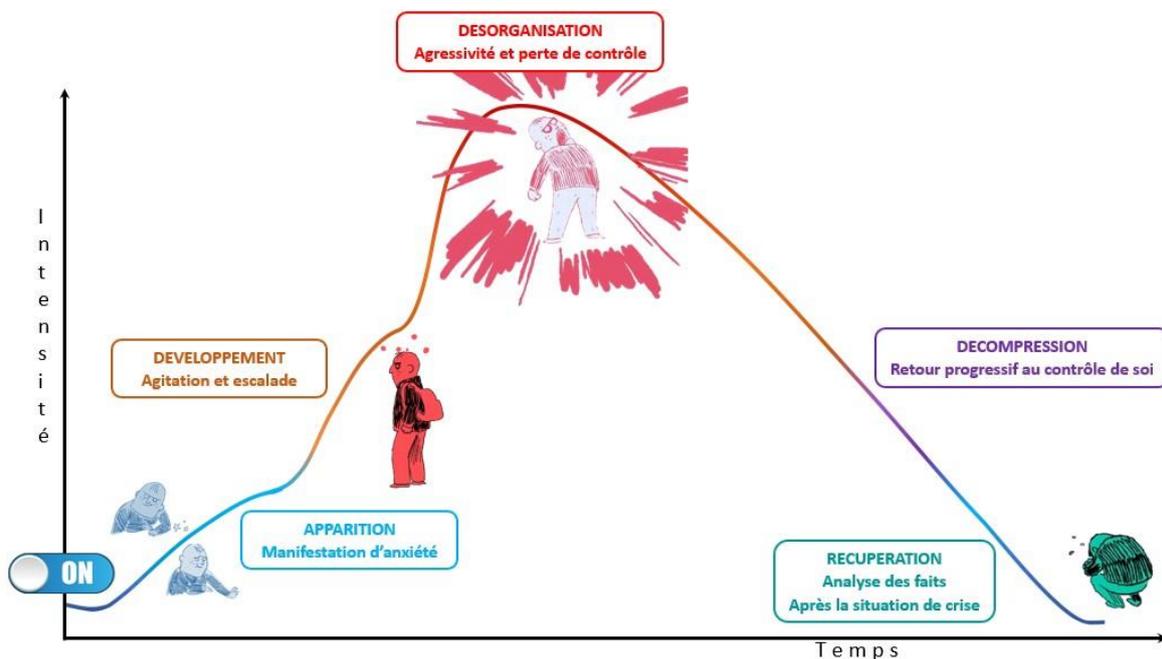
Niveau de la classe de l'élève :

Enseignant(e) :

Lieu de scolarisation précédent :

•

Schéma des différentes phases de la crise



Protocole individualisé **Phase 1 : APPARITION** (manifestation d'anxiété)

<p><u>Description du comportement de [prénom] :</u></p>	<p><u>Ce que [prénom] peut faire :</u></p>
<p><u>Ce que peut faire [enseignant(e)] pour [prénom] et pour les autres élèves :</u></p>	<p><u>Ce que [nom (fonction)] peuvent faire :</u></p>
<p><u>Notes et autres remarques :</u></p>	<p><u>Ce que les autres élèves peuvent faire :</u></p>

Protocole individualisé **Phase 2 : DEVELOPPEMENT** (agitation et escalade)

<p><u>Description du comportement de [prénom] :</u></p>	<p><u>Ce que [prénom] peut faire :</u></p>
<p><u>Ce que peut faire [enseignant(e)] pour [prénom] et pour les autres élèves :</u></p>	<p><u>Ce que [nom (fonction)] peuvent faire :</u></p>
<p><u>Notes et autres remarques :</u></p>	<p><u>Ce que les autres élèves peuvent faire :</u></p>

Protocole individualisé **Phase 3 : DESORGANISATION** (Agressivité et perte de contrôle)

<p><u>Description du comportement de [prénom] :</u></p>	<p><u>Ce que [prénom] peut faire :</u></p>
<p><u>Ce que peut faire [enseignant(e)] pour [prénom] et pour les autres élèves :</u></p>	<p><u>Ce que [nom (fonction)] peuvent faire :</u></p>
<p><u>Notes et autres remarques :</u></p>	<p><u>Ce que les autres élèves peuvent faire :</u></p>

Protocole individualisé **Phase 4 : DECOMPRESSION** (Retour progressif au contrôle de soi)

<u>Description du comportement de [prénom] :</u>	<u>Ce que [prénom] peut faire :</u>
<u>Ce que peut faire [enseignant(e)] pour [prénom] et pour les autres élèves :</u>	<u>Ce que [nom (fonction)] peuvent faire :</u>
<u>Notes et autres remarques :</u>	<u>Ce que les autres élèves peuvent faire :</u>

Protocole individualisé **Phase 5 : RECUPERATION** (Analyse des faits après la situation de crise)

<p><u>Description du comportement de [prénom] :</u></p>	<p><u>Ce que [prénom] peut faire :</u></p>
<p><u>Ce que peut faire [enseignant(e)] pour [prénom] et pour les autres élèves :</u></p>	<p><u>Ce que [nom (fonction)] peuvent faire :</u></p>
<p><u>Notes et autres remarques :</u></p>	<p><u>Ce que les autres élèves peuvent faire :</u></p>

Fiche

Évènement Indésirable

Date de l'évènement indésirable : Heure :

Lieu :

Rédacteur de la Fiche

NOM :

Fonction :

Auteur de l'Évènement Indésirable

NOM :

Prénom :

Classe :

Description factuelle de l'évènement

Éléments complémentaires de contexte

Communication aux responsables légaux

Informateur

NOM :

Fonction :

Date :

Destinataire

NOM :

Qualité :

Heure :

Réunion de la commission de traitement des Événements Indésirables

Date de la réunion de la commission : Heure :

Membre 1

NOM :

Fonction :

Membre 2

NOM :

Fonction :

Membre 3

NOM :

Fonction :

Sanction prononcée

Motivation de la sanction (commentaires)

Date proposée : Heure :

Réparation proposée par l'élève :

Personnel accompagnant la mesure :

NOM :

Prénom :

Fonction :

Date : Heure :

et sera le rédacteur de la Fiche Evénement Remarquable !

Communication aux responsables légaux

Informateur	Destinataire
NOM :	NOM :
Fonction :	Qualité :
Date :	Heure :

Signature du directeur

Signature de l'élève